

**DELIBERATION**

Nombre de conseillers  
- en exercice : 15  
- présents : 14  
- votants : 14 + 1 procuration

**Objet : Tarifs location salle polyvalente et barnum  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015**

L'an deux mille quatorze, le 16 juin, le Conseil Municipal de La Chapelle Hermier dûment convoqué le 10 juin, s'est réuni sous la présidence de Joël GARANDEAU, Maire.  
Etaient présents : GARANDEAU, RAPITEAU, AGEON, LOGEAS, PAJOT, RIVALIN, BOUGI, LOGEAS P, CORNU, LECOCQ, LABBE, MAREIX, Jean dit MARTINEAU, MARTINEAU.  
Était absent : BOUDE (procuration GARANDEAU),  
Madame AGEON a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de réexaminer les prix de la location de la salle polyvalente  
Le conseil Municipal, après délibération, décide le tarif suivant :

Prix en €	01/01/2015	
	Commune	Extérieur
Repas de famille PS	82.00	133.00
2 <sup>ème</sup> jour de location PS	41.00	66.00
Repas de famille GS	163.00	265.00
2 <sup>ème</sup> jour de location GS	82.00	133.00
Repas de famille GS + PS	204.00	357.00
2 <sup>ème</sup> jour de location GS + PS	102.00	178.00
Concours divers lucratifs GS	*122.00	265.00
Concours divers lucratifs GS + PS	*163.00	357.00
Soirée associations locales (sans perception argent bar et repas)	**71.00	
Vin d'honneur mariage réception PS	41.00	82.00
Vin d'honneur mariage réception GS	102.00	204.00
Mariage GS	357.00	510.00
Mariage 2 salles	439.00	612.00
Retour mariage 2 <sup>ème</sup> jour	82.00	133.00
Pique-nique PS	41.00	61.00
Pique-nique GS	92.00	122.00
Caution	150.00	150.00
Nettoyage PS	51.00	51.00
Location vaisselle	22.00	22.00
Location micro sans fil	20.00	20.00

\*Lavage assuré par les associations, sinon tarif repas famille (GS 163 €) ou GS + PS (204 €)

\*\* Lavage assuré par les associations, sinon 112 €

Location barnum pour les associations de La Chapelle Hermier 10 €, particuliers 20 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

085-218500544-20140616-del20140616\_8-DE

Fait et délibéré à la date ci-dessus.

Le Maire,  
Joël GARANDEAU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2014